

Fêté le 5 février

Le reclus Voué, originaire d'Irlande, est un des héros les plus connus des traditions soissonnaises.

Il vint en Gaule à cette époque où les migrations de l'Ecosse et de l'Irlande étaient si fréquentes et fournirent tant de pieuses colonies de solitaires, tout en exerçant, chemin faisant, les fonctions de missionnaires. Il n'avait qu'un compagnon de voyage nommé Magnebert. S'étant arrêté à Notre-Dame de Soissons en sa qualité de pèlerin, il fut si édifié de la vie sainte de la communauté de Saint-Pierre, qu'il demanda et obtint de l'abbesse Hildegarde d'y être admis. Ce fut peut-être pour se dérober aux regards de ses nombreux compatriotes qui passaient par Soissons pour faire le pèlerinage de Rome et de la Palestine, qu'il quitta le cloître de Saint-Pierre et alla vivre en reclus dans une cellule pratiquée dans une tour appelée tour de Saint-Benoît, et plus tard tour de Saint-Voué. Elle était située près du mur de la cité et vis-à-vis la porte de l'abbaye. On pratiqua, dans la suite, près de cette tour, une porte qui prit également le nom de Saint-Voué. Il mena dans cette retraite obscure une vie angélique. Pauvre lui-même, il aimait les pauvres dont il était le soutien et le conseil.

Un incident fort simple, mais qui donna lieu à la calomnie, vint troubler cette existence si pure et si oubliée. La puissante abbesse dont il avait su gagner l'estime et l'amitié lui ayant envoyé son repas quotidien dans un plat d'argent. Voué le donna à un malheureux qui habitait près de sa cellule et à qui il offrait souvent la meilleure part de ce qu'on lui apportait mais celui-ci, non content du dîner, prit le plat et s'enfuit. Hildegarde, fâchée de cette perte, adressa des paroles aigres à Voué qui, sans répondre, se prosterna à ses pieds, et, ne pouvant supporter ces injustes reproches, reprit son pèlerinage pendant neuf ans entiers. Après bien des aventures, Voué revint à Soissons, et comme il approchait du monastère de Notre-Dame, le démon qui avait été l'auteur secret de son départ se vit forcé de publier son retour par la bouche d'un serviteur de l'abbaye qu'il tenait en sa possession et qui se mit à crier : «Levez-vous, allez au-devant de Voué qui revient en l'abbaye pour me chasser». L'abbesse et les religieuses accourues à ce bruit reçurent le reclus avec une vive allégresse. Quant à lui, suivant l'exemple de saint Benoît, qui avait donné un soufflet à un moine possédé pour le délivrer, il frappa de même le serviteur de l'abbaye, qui fut sur-le-champ abandonné par le démon. Pour s'en venger, l'esprit malin mit le feu à la cellule que le saint homme avait retrouvée avec tant de joie. Comme la porte était fermée en dehors, ainsi que cela se pratiquait à l'égard des reclus, le diable se mit à crier que Voué périrait dans les flammes avant qu'on pût lui porter secours. Mais son bon ange le délivra, le transporta dans une île de l'Aisne et éteignit cet embrasement infernal.

Ce récit légendaire alla s'embellissant à travers les siècles. On rapporte que du temps de saint Voué, le démon avait un très-grand pouvoir dans la ville de Soissons et qu'il emportait le treizième de ceux qui passaient par la rue du Mont-Revers. Le serviteur de Dieu, pour mettre fin à ce pouvoir diabolique, fit faire un jeûne et des prières extraordinaires suivis d'une procession solennelle. Il fit ensuite passer devant lui dans la rue magique douze personnes bien disposées et passa le treizième. Satan parut aussitôt pour l'enlever, mais le Saint lui commanda avec autorité de vider la place et de se retirer aux enfers. Forcé d'obéir à ce pouvoir extraordinaire, le diable le pria de ne point le renvoyer en cet abîme et de lui donner une retraite moins malheureuse. Alors Voué l'envoya dans la rivière d'Aisne, au-dessous de la tour Lardier. Depuis, un prêtre alla tous les ans conjurer le démon dans cette tour, où il était censé avoir établi sa résidence, afin de satisfaire aux désirs du peuple. Tout ce qu'on peut dire de ces récits romanesques, c'est que le nom de saint Voué, donné à la porte de la rue du Mont-Revers, était un monument qui rappelait quelque événement important de la vie du saint reclus.

Le monastère de Notre-Dame était aussi plein de souvenirs de faits non moins extraordinaires attribués à saint Voué. Un jour, le feu ayant pris à l'abbaye, une religieuse qu'il avait guérie de la fièvre et du mal de dents courut l'en avertir. Lui, sans s'étonner lui donna sa cape pour l'opposer à l'incendie qui s'éteignit dès qu'on en eut approché ce vêtement. Le bâton de voyage qu'il avait reçu de l'ange et qu'on conservait au couvent sous la dénomination de *crossillon de saint Voué* également, croyait-on, de la vertu d'éteindre le feu. Aussi, quand quelque incendie éclatait dans la ville, on l'y promenait et il l'éteignait aussitôt. On s'en servit

souvent pour éteindre le feu dans les officines du monastère, même dans les derniers temps. Une abbesse, Mme d'Harcourt, raconte que le feu ayant pris dans la cheminée du chauffoir commun avec une extrême violence, on fit le signe de la croix avec ledit crossillon contre la cheminée, et que le feu tomba gros comme un muid, de sorte que ceux qui étaient présents eurent de la peine à s'en garantir. C'était encore la coutume, que chaque année, le 5 février, jour de la fête de saint Voué, après la liturgie, la première sacristine prit avec respect le merveilleux bâton, et, suivie de la seconde sacristine, une lanterne et un cierge à la main, et de plusieurs religieuses récitant des psaumes et des prières, parcourût le monastère, en faisant partout, et particulièrement sur les cheminées, le signe de la croix avec cet instrument de dévotion.

Les miracles se multipliaient à Notre-Dame de Soissons, par l'entremise de saint Voué. Entrant une fois dans le cloître, pour célébrer la liturgie, il rencontra deux religieuses fort tristes, parce qu'elles avaient manqué la coupe d'une robe de grand prix qu'un seigneur de la cour avait prié l'abbesse de lui faire confectionner dans le couvent. Le Saint fit le signe de la croix sur l'étoffe, qui reprit sa première forme et put être taillée de nouveau avec plus de précision.

Saint Voué mourut vers 700, le 5 février. Les religieuses de Notre-Dame accompagnèrent de leurs larmes la dépouille mortelle du pieux reclus qui fut déposée dans l'église de Sainte-Croix.

On invoque particulièrement saint Voué. contre les incendies.

Cf. *Annales diocèse de Soissons*, par M. l'abbé Pécheur.

tiré de : Les Petits Bollandistes; Vies des saints tome 2